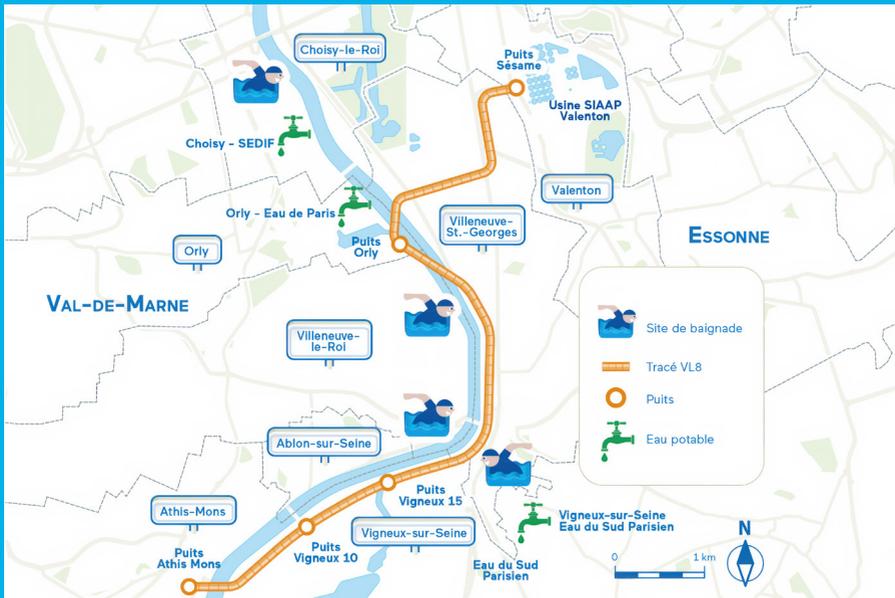




CONSTRUCTION DU COLLECTEUR VL8

Réalisation d'un ouvrage souterrain d'assainissement
entre les communes d'Athis-Mons et de Valenton

Sortie du tunnelier à Athis-Mons



Madame, Monsieur,

Le SIAAP a une mission d'intérêt général : la dépollution des eaux usées de l'agglomération parisienne ainsi que la préservation du milieu naturel.

Pour garantir la performance du système d'assainissement francilien, le SIAAP réalise régulièrement des travaux de maintenance sur son réseau ou construit de nouveaux équipements.

Ce nouvel ouvrage contribuera à limiter les déversements en Seine d'eau non traitée en cas de forte pluie, ce qui améliorera l'équilibre écologique du fleuve et votre cadre de vie. À court terme, la limitation de ces déversements rend aussi possible la baignade en Seine lors des Jeux Olympiques et Paralympiques. Il est donc essentiel qu'il soit disponible pour le 15 juillet 2024.

Ce calendrier oblige le SIAAP et le groupement d'entreprises en charge des travaux à travailler du 2 juin au 15 juillet 24h/24 et 7j/7.

Des mesures sont mises en place pour limiter les éventuelles nuisances liées au chantier et respecter le cadre de vie des riverains.

Nos équipes sont à votre écoute à l'adresse :

observatoires@siaap.fr

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour limiter les désagréments liés à ces travaux.

Cordialement,

La Direction Technique du SIAAP

QU'EST-CE QUE LE SIAAP ?

Le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) est le service public qui transporte et assainit chaque jour les eaux usées de plus de 9 millions de Franciliens, ainsi que les eaux pluviales et industrielles, afin de rendre à la Seine et à la Marne une eau propice au développement du milieu naturel.

Le SIAAP, avec ses 1800 agents, dépollue 7j/7, 24h/24, près de 2,5 millions de m³ d'eau, transportés par plus de 400 km d'émissaires et traités par ses 6 usines d'épuration.

LE RÔLE DU COLLECTEUR VL8

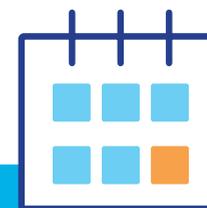
Le VL8 est un collecteur de 2,5 à 3 m de diamètre sur 8,5 km situé entre Athis-Mons et l'usine du SIAAP à Valenton.

Il permettra d'assurer selon son mode de fonctionnement :

- soit une capacité de stockage de plus de 40 000 m³ en cas d'épisode pluvieux pour limiter les déversements d'eau non traitée en Seine ;
- soit le transport des eaux usées collectées à Athis-Mons en vue de leur traitement par l'usine du SIAAP à Valenton.

QU'EST-CE QU'UN COLLECTEUR ?

Pour transporter toutes les eaux usées recueillies dans les égouts, le SIAAP gère un réseau de plus de 400 km : des autoroutes de l'eau constituées de collecteurs et d'émissaires. Ce sont de grosses canalisations de 2 à 4 mètres de diamètre, situées entre 10 et 100 mètres de profondeur, qui acheminent chaque jour des millions de mètres cubes d'eaux usées et d'eaux pluviales jusqu'aux usines d'épuration où elles sont traitées.



CALENDRIER DES TRAVAUX

Juillet 2023 à juillet 2024 : 2^{de} phase du collecteur lot 3 depuis Vigneux 10

- **Jusqu'à juin 2024 :** creusement sous la Seine
- **À partir du 4 juin 2024 :** arrivée du tunnelier et des remorques au puits de sortie situé à Athis-Mons
- **Jusqu'au 15 juillet au plus tard :** travaux 7j/7 et 24h/24 au puits d'Athis avec 3 semaines d'opérations de sortie + 4 nuits de convoi exceptionnel

Septembre 2024 à mars 2025 : aménagements de surface et remise en état des terrains

CREUSEMENT DU VL8 – Arrivée à Athis-Mons

Le collecteur est réalisé depuis un puits d'attaque dit « Puits Vigneux 10 », implanté chemin de l'écluse à Vigneux-sur-Seine. Le puits d'arrivée est situé à Athis-Mons sur le quai de l'Orge.

Depuis le puits Vigneux 10, ce sont 1300 mètres de galerie qui sont construits grâce à une machine dénommée « tunnelier » dont le rôle est de permettre l'excavation et la pose des voussoirs constituant l'ossature de l'ouvrage.

À son arrivée, le tunnelier perce la paroi du puits. Les différents éléments constituant le tunnelier (roue de coupe, bouclier et autres équipements) sont alors sortis du puits au moyen d'une grue après désaccouplement des différents éléments.

Pour respecter le planning des Jeux Olympiques et Paralympiques, ces opérations sont prévues 7j/7 et 24h/24 pendant environ 3 semaines (début entre le 4 et le 8 juin).

Les éléments du tunnelier sont transportés par convois exceptionnels vers leur base de stockage où ils peuvent être remis en état pour d'autres ouvrages. Ces convois exceptionnels nécessiteront des fermetures de nuit du quai de l'Orge pour environ 4 heures durant 4 nuits. Les riverains seront informés par affichage sur le site du chantier.

Les mesures mises en place par le SIAAP pour limiter les nuisances

Les travaux, notamment au droit des puits, peuvent engendrer des nuisances sonores dues à la circulation des engins de chantier et des camions, aux opérations de levage pour sortir le tunnelier, mais aussi aux horaires de travail en continu, 7 j/7 et 24 h/24.

Les mesures mises en place sont les suivantes :

- **Le positionnement du matériel sur le chantier** joue un rôle important dans la réduction des émissions sonores. Le plan d'installation est conçu pour canaliser le bruit du chantier. Seules les opérations strictement nécessaires sont réalisées de nuit.
- **Le matériel est vérifié**, entretenu et conforme à la réglementation « CE » en matière de bruit et de vibration.
- **Un mur antibruit** est réalisé devant les habitations les plus proches.

CONTACT

SIAAP - 2 rue Jules César - 75012 PARIS
observatoires@siaap.fr